



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DÉSERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 JUILLET 2023

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23 **présents ou représentés** : 16 **votants** : 16
Date de convocation : 5 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 12 juillet à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Etaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; Mme NOEL Marie-Laure ; M. LECHEVALIER Arnaud ; M. VEZIE François ; M. COSTENTIN Joseph ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. COUASNON Michel ; Mme MICHEL Sylvie ; M. FADIER Thierry ; M. MOLVAUX Gérard ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; M. MOREL Sylvain ; M. RAULT Pierre-Antoine.

Absentes : Mme JARDIN Marie Christelle ; Mme. LEE Isabelle ; Mme GUILLOUX Christèle ; Mme MOREL Monique ;

Absentes excusées : Mme KERGOAT Morgane ; Mme TRAVERS Jeanne ; Mme THIBAUT Angélique ;

Pouvoirs : néant ;

Secrétaire de séance : M. COUASNON Michel

2023-07-036 - SOCIETE D'AGRICULTURE - DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE COMMUNAL

RAPPORTEUR : JP. OGER

EXPOSE

Monsieur Michel COUASNON ayant fait part de sa volonté de démissionner de ses fonctions de délégué communal à la société d'agriculture, le Conseil Municipal est invité à désigner un nouveau délégué.

PROPOSITION

Vu la seule candidature de Monsieur Jean-Pierre GUERIN il est proposé au Conseil Municipal de le désigner délégué communal auprès de la société d'agriculture.

DECISION

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 12 juillet 2023
Pour extrait conforme
Le Maire
JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.